

# Pour un plan d'urgence

pour  
l'éducation

dans le 93

**400 MILLIONS D'EUROS**, c'est la somme économisée sur le budget de l'Éducation nationale pour l'année 2020.

**400 MILLIONS D'EUROS**, c'est l'équivalent de 15 000 postes mais aussi la moitié de l'enveloppe prévue pour la revalorisation du salaire des personnels...

**En pleine crise sanitaire, Blanquer décide de faire des économies alors qu'il y a urgence à débloquent des moyens pour un plan d'urgence pour l'éducation dans le 93 !**

éducation 93  
**Sud**  
Union  
syndicale  
**Solidaires**

# Pour la **reconnaissance** des missions des **CPE** et des moyens pour les exercer

---

## **Nos salaires ne reflètent pas notre travail**

L'annonce d'une augmentation moyenne de 29 euros bruts par mois par agent-e-s ne peut cacher la réalité du métier de CPE dans le 93 : en réalité notre salaire diminue et notre charge de travail augmente ! La question du salaire des CPE met au jour le travail non rémunéré effectué par les CPE faute de personnels en nombre suffisant. Alors que les CPE ont largement contribué à maintenir le lien avec les élèves durant le premier confinement en dehors de tout cadre réglementaire, le ministre refuse de les indemniser et de leur attribuer la prime d'équipement annuelle de 150 euros.

Suite à la grève du 26 janvier, le ministre a annoncé la revalorisation de notre prime d'indemnité forfaitaire. Une bonne nouvelle à suivre de près car ne nous leurrions pas, sans mobilisation forte, il y a peu de chance que cette revalorisation soit à la hauteur du travail intense que nous fournissons quotidiennement dans nos établissements.

## **Le temps de travail annualisé : une véritable arnaque !**

L'annualisation du temps de travail des personnels est défavorable aux personnels de l'Éducation nationale. Si dans beaucoup d'établissement, nos emplois du temps sont réalisés sur la base de 35h hebdomadaires, une petite victoire négociée établissement par établissement en fonction du rapport de force avec nos chefs, dans beaucoup d'autres les chefs d'établissement exigent des emplois du temps à 36h40 au mépris de la prise en compte de notre charge de travail réelle et des nombreuses heures supplémentaires que nous faisons. Il est temps d'exiger une réelle circulaire de mission

allégeant notre temps de travail et la fin de l'annualisation qui constitue une réelle inégalité de traitement avec nos collègues enseignant-es. Du fait de l'annualisation nous travaillons 20 % de plus que nos collègues mais à salaire égal ! Pour réaliser le même nombre d'heures annuel que nos collègues enseignant-es, nous devrions travailler 33h15 hebdomadaire sur 39 semaines.

## **Une surcharge de travail non-reconnue.**

Les CPE n'ont pas le droit au paiement des heures travaillées au-delà des 36h40 hebdomadaires et nous devons, récupérer ces heures, quand nous le pouvons. La récupération de ces heures est souvent l'objet de conflits avec notre hiérarchie qui rechignent à reconnaître les heures supplémentaires que nous faisons au nom de la sacro-sainte nécessité du service servie à coup de discours culpabilisants. Bien des CPE renoncent à récupérer l'intégralité des heures supplémentaires faites. De même, trop souvent nous n'avons même pas le temps de prendre nos 20 minutes de pause obligatoires pour 6h travaillées car nous sommes en permanence sollicité-es. Même sur notre temps de pause nous travaillons, transmettons ou réceptionnons des infos, passons des coups de fil, ...

## **Pas d'heures supplémentaires mais des moyens !**

À SUD éducation 93, nous ne revendiquons pas le paiement d'heures supplémentaires car pour nous elles ne sont pas le problème mais la conséquence du problème : le manque criant de moyens humains et financiers dans notre département. Le manque de CPE évidemment (aucune création de poste depuis) mais aussi le manque d'AED (1,5 ETP créé dans le 93 à la rentrée 2020 pour 1300

élèves supplémentaires en collège), le manque d'infirmière, d'Assitant-es sociales, le manque de PsyEN, le manque d'enseignant-es remplaçant-es, le manque de secrétaires, le manque de financements publics pour la mise en place de projets, de sortie, des dispositifs d'accompagnements des élèves en difficultés et/ou en décrochage, des manques de moyens pour l'inclusion scolaire....

Ce que nous réclamons c'est l'embauche massive de CPE. Selon nos estimations, pour répondre à toutes les missions qui nous incombent et accompagner correctement les élèves, il faudrait au moins doubler notre nombre rien que dans les collèges, et cela particulièrement en éducation prioritaire. Et plus encore si l'on impose la réduction de notre temps de travail. Quant au lycée, les postes sont encore plus en-deça des besoins et la réforme du lycée général et professionnel n'a fait que dégrader encore plus la charge et les conditions de travail des CPE.

## **Des missions impossibles : des CPE au bord de la crise de nerf !**

La lourde tâche de pallier ces manques systémiques de moyens retombent sur nos missions d'organisation de la vie scolaire. C'est à nous qu'il incombe de faire en sorte que les carences institutionnelles impactent le moins possible sur les conditions d'apprentissages des élèves et sur le climat scolaire. Force est de constater qu'avec les moyens mis à notre disposition cela tient de l'impossible et qu'au quotidien l'on a bien souvent l'impression de mettre un pansement sur une jambe de bois générant une énorme frustration voire une réelle souffrance au travail. Et si l'on considère la crise sanitaire nombre de CPE commencent à craquer ci ou là. La santé morale et physique

des CPE du département et alarmante et nous avons allerté le CHSCTD afin d'avoir une visibilité.

Ce mal-être au travail grandissant n'est pas uniquement le fait de notre surcharge de travail mais aussi et surtout du fait des injonctions contradictoires auxquelles

nous faisons face chaque jour et la pression que nous mettent souvent nos chefs d'établissement, eux-mêmes sous pression de leur hiérarchie pour la machine ronronne. Et cela nous ne pouvons plus l'accepter. Nous ne pouvons plus accepter de faire et défaire, de mettre en œuvre des politiques d'établissement que nous

savons inopérantes et totalement à côté des besoins réels de nos élèves, de faire le boulot des autres sous prétexte que c'est dans l'intérêt des élèves. Nous ne sommes pas de simples exécutant-es ! Nous ne sommes pas des rustines !

## SUD éducation revendique :

- **La fin de l'annualisation et un temps de service équivalent aux enseignant-es à savoir 34h hebdomadaires dont 30h à l'emploi du temps (temps de pause compris) et 4h d'organisation de nos missions à définir librement.**

- **Le doublement des postes de CPE afin qu'à terme nous arrivions à un ratio d'un-e CPE pour 100 élèves en éducation prioritaire et un-e CPE pour 120 hors éducation prioritaire.**

- **La création massive de postes d'AED à raison d'un AED pour 50 élèves en éducation prioritaire afin de permettre aux vie scolaires de fonctionner correctement.**

## SUD éducation : un **syndicat** qui se **bat** pour **défendre** les intérêts des **personnels** !

### Des **mesures environnementales** pour l'éducation !

Très peu présentes dans les programmes, quasi inexistantes en pratique dans les établissements scolaires, les questions écologiques ne sont en réalité presque pas prises en compte par l'Éducation nationale. Il y a beaucoup à faire, et il faut s'y mettre maintenant : dans la gestion des déchets, le rapport aux technologies du numérique, les cantines scolaires, les constructions et les rénovations des bâtiments, ou encore l'élaboration des programmes scolaires, le ministère et les collectivités territoriales ont un rôle important à jouer. Et ajoutons à cela le problème très sensible dans notre département de l'aménagement urbain et des grands projets qui détériorent notre cadre de vie et celui de nos élèves.

En tant que syndicat de transformation sociale et écologique, SUD éducation 93 porte des revendications concrètes pour des changements immédiats dans nos écoles et établissements du 93.

Retrouvez toutes nos revendications sur [www.sudeducation93.org](http://www.sudeducation93.org).

### ♀ **À quand une véritable politique pour lutter contre le sexisme ?**

73 % des personnels de l'Éducation nationale sont des femmes. Des mesures de lutte contre les inégalités et contre les violences sexuelles et sexistes sont nécessaires dans notre ministère comme dans le reste de la société. Dans le second degré, la politique d'heures supplémentaires et de suppressions de postes expliquent en partie les inégalités salariales car les hommes prennent en moyenne 50 % d'heures sup' de plus que les femmes.

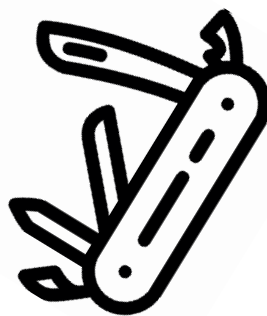
De même, l'administration doit mettre en œuvre un protocole de lutte contre les violences sexuelles et sexistes au travail axé autour de la prévention des violences, de l'accompagnement et de la protection des victimes.

♀ **L'omerta autour du harcèlement sexuel et des agressions sexuelles doit cesser !**

### **Prime 93 : le compte n'y est pas !**

La circulaire cadrant l'attribution de la prime de 10 000 euros après 5 ans dans le département est parue. SUD éducation dénonce le caractère restrictif du calcul du prorata et les conditions d'interruptions qui pénaliseront de nombreux-ses collègues. Toutes les informations pratiques et les documents sont à retrouver sur notre site : [sudeducation93.org/Prime-de-fidelisation-ou-sanction-de-l-anciennete.html](http://sudeducation93.org/Prime-de-fidelisation-ou-sanction-de-l-anciennete.html)

**Pour nous défendre,  
Pour le service public d'éducation,  
Un outil :  
le syndicat**



**ADHÉRER EN LIGNE**



**SUDEDUCATION93.ORG**

**Pourquoi adhérer à  
SUD éducation 93**



SUD éducation 93 porte un projet de **justice sociale** pour les élèves et les personnels. Luttons ensemble contre les discriminations.

Contre la mise en concurrence de tou·te·s contre tou·te·s, construisons **une société plus solidaire**.

Adhérer à SUD éducation 93, c'est aussi être mieux **informé·e sur vos droits** et avoir accès à toutes les informations de la vie du syndicat (stage de formation, AG...)

**Bulletin de contact**

Nom : ..... Prénom : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Corps : .....

Ville : .....

- Je veux être contacté·e par un·e militant·e de SUD éducation
- Je veux adhérer